Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Résumé de l'intervenant

Les collèges et universités du Canada se servent de pratiques semblables dans l'évaluation des résultats d'apprentissage

D'après la conclusion d'un nouveau rapport publié par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), bien que les universités et collèges du Canada témoignent de différences importantes, leurs conceptions et pratiques ayant trait aux évaluations des résultats d'apprentissage sont étonnamment semblables. Il ressort du document *Le paysage de l'évaluation des résultats d'apprentissage au Canada*, que ces deux secteurs évaluent les résultats d'apprentissage pour les mêmes raisons, font appel à des outils d'évaluation semblables, appliquent les données d'évaluation aux mêmes fins, communiquent les résultats des évaluations à l'aide des mêmes méthodes, et discernent des facteurs semblables en tant que soutiens aux initiatives d'évaluation.

Dans le contexte des énoncés qui décrivent les connaissances, les aptitudes et les compétences que les élèves devraient posséder, une fois diplômés d'un établissement d'enseignement, les résultats d'apprentissage permettent aux établissements d'enseignement postsecondaire de documenter la qualité et les valeurs des programmes scolaires... un élément que les employeurs exigent de plus en plus.

Description du projet

Afin de comprendre les pratiques d'évaluation des résultats d'apprentissage, le COQES a sondé à l'automne 2015 les recteurs et vice-recteurs des collèges et universités publics du Canada. Dans le document susmentionné, plusieurs enjeux clés sont traités, y compris l'état des résultats d'apprentissage communs dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, la motivation des collèges et universités du Canada à évaluer l'apprentissage des élèves, et la façon dont les établissements d'enseignement postsecondaire se servent des données d'évaluation des résultats d'apprentissage.

Il permet également de distinguer les similitudes et différences entre les pratiques d'évaluation des résultats d'apprentissage des systèmes d'enseignement postsecondaire au Canada et aux États-Unis, les difficultés liées à l'évaluation de ces résultats, de même que les stratégies servant à améliorer les pratiques d'évaluation au Canada.

Constatations

Parmi les établissements d'enseignement sondés, 58 % des collèges et 43 % des universités ont déclaré avoir des résultats d'apprentissage qui leur sont propres, c.-à-d. des résultats communs à tous les élèves de l'établissement d'enseignement. Les établissements d'enseignement des États-Unis sont en avance sur ceux du Canada dans l'élaboration et l'adoption de résultats d'apprentissage : un pourcentage supérieur d'établissements d'enseignement aux États-Unis – 84 % – ont des résultats d'apprentissage qui leur sont propres.



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Si les raisons justifiant l'évaluation des résultats d'apprentissage varient quelque peu entre les collèges et universités du Canada, les deux facteurs les plus importants qui motivent l'évaluation sont l'agrément des programmes et l'engagement à s'améliorer. Les enquêtes constituent le mode le plus répandu de collecte de données sur les résultats d'apprentissage : les collèges privilégient les enquêtes auprès des employeurs, tandis que les universités se servent des enquêtes nationales auprès des étudiants.

Tant les collèges que les universités utilisent les données d'évaluation à des fins semblables : l'agrément des programmes, la modification des programmes d'études, les exigences externes en matière de production de rapports et de reddition de comptes, de même que l'examen des programmes. De telles données circulent au sein des établissements d'enseignement, mais une très faible proportion de celles-ci sont rendues publiques. Les facteurs les plus significatifs constatés à l'appui des évaluations des résultats d'apprentissage sont la participation du corps professoral, les politiques de l'établissement d'enseignement, de même que les centres d'enseignement et d'apprentissage.

Dans le document, il est constaté que la définition des résultats d'apprentissage à l'échelle des établissements d'enseignement est source de confusion et que certains éléments probants donnent à penser que les collèges et universités définissent ce concept différemment. Selon les auteures, faute d'avoir un vocabulaire commun, il est difficile de concevoir les pratiques d'évaluation actuellement employées.

Les auteures du document *Le paysage de l'évaluation des résultats d'apprentissage au Canada* sont Alexandra MacFarlane, chercheuse principale au COQES, de même que Sarah Brumwell, chercheuse au COQES.